

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 95 (1998)
Heft: 6

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société romande d'apiculture

Assemblée des délégués samedi 21 mars 1998

Buffet de la Gare, Yverdon

Procès-verbal

Le président Willy Debély ouvre la 122^e assemblée des délégués à 10 h.

Il souhaite une cordiale bienvenue à tous les délégués ainsi qu'aux membres présents. Il salue particulièrement

MM. M. Brosia, président de la FSSA et de la STA

H. P. Fischer, président VDRB

H. Stöckli, vice-président FSSA et responsable du contrôle du miel

J. D. Charrière, représentant l'Institut de Liebefeld

B. Lehnerr, représentant presse FSSA

Se sont excusés : MM. P. Flury, Liebefeld ; J. Cordonier, directeur de la Bibliothèque cant. valaisanne ; Darbellay, directeur AGORA ; C. Maquelin, ainsi que nos membres d'honneur Schneider et Mouche ; F. Lehmann ; R. Bovey, président d'honneur.

L'ordre du jour proposé et publié dans la RSA 3-98 p. 55 est accepté sans modification :

1. Souhais de bienvenue et salutations
2. Ouverture et contrôle des pouvoirs
3. Désignation des scrutateurs
4. Adoption du procès-verbal de l'ass. des délégués du 15 mars 1997 (voir Journal SAR de juin 97, pages 176 à 182)
5. Rapport du président
6. Adoption des rapports publiés dans le journal
 - du contrôle du miel
 - de la vulgarisation et de l'élevage
 - des assurances
 - de la bibliothèque
 - du concours des ruchers
7. Finances :
 1. Comptes 1997
 2. Rapport des vérificateurs
 3. Budget 1998
 4. Cotisation 1999
 5. Désignation des sections vérificatrices des comptes 1998
8. Discussion et adoption du règlement de la caisse d'assurance SAR contre le vol, l'effraction et la déprédation
9. Concours des ruchers
 1. Concours 1997
 2. Remise de la médaille de vermeil
 3. Concours des ruchers 1998
10. Remise du Prix E. Bertrand
11. Renouvellement des mandats au CC de MM. Robert Fauchère, Jean-Louis Röthlisberger et André Cossy
12. Vœux des fédérations
13. Divers. La parole aux invités.



2. Ouverture et contrôle des pouvoirs

74 délégués sont présents (sur 77 convoqués) et les 7 fédérations sont représentées. Cette assemblée est apte à délibérer et le président la déclare légalement ouverte.

3. Désignation des scrutateurs

Sont désignés MM. E. Aubry, Chassot et Duc.

4. PV assemblée des délégués 1997

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 15 mars 1997 (publié dans le Journal SAR 6-97, p. 176-182) est accepté sans remarque à l'unanimité.

5. Rapport du président

Le président présente oralement son rapport 1997 : hommage aux membres disparus ; état sanitaire des colonies ; activité des moniteurs-éleveurs et des conseillers ; concours des ruchers ; fonctionnement du comité. Il relève en conclusion le départ, en 1998, de trois collègues « atteints » par les limites d'âge statutaires : J. Girard, André Loup et F. Métrailler. Il invite les présidents des fédérations concernées à étudier ces remplacements.

6. Adoption des rapports 1997

Rapports – du président

- du contrôle du miel (RSA 3-98, p. 64)
- de la vulgarisation et de l'élevage (RSA 1+2-98, p. 7-8)
- des assurances (RSA 1+2-98, p. 8-9)
- de la Bibliothèque (RSA 3-98, p. 87-90)
- du Concours des ruchers 97 (RSA 10-97, p. 342-354)

Les rapports sont acceptés à l'unanimité moins une voix (celle de M. M. Schaller qui conteste la procédure du contrôle du miel (label non numéroté). M. Casutt soutient cette remarque. Sur proposition du président, ce sujet sera repris au point 12 de l'ordre du jour.

La conclusion est maintenue : les rapports sont acceptés à l'unanimité moins une voix.

7. Finances

L'administrateur J. Girard apporte quelques précisions et explications au sujet des données publiées dans RSA 3-98, p. 56-60, ainsi que dans le « tiré à part » distribué à tous les participants.

Ainsi, l'utilisation du terme « fonds » n'est pas convenable et sera désormais remplacée par le terme « compte » par exemple « compte de publicité » ou « compte assurances ». En revanche l'appellation fonds est correcte pour le « Fonds Bertrand ».

S'agissant du compte d'exploitation 97, J. Girard donne encore quelques précisions et relève en particulier l'inquiétante diminution du nombre des membres qui a passé de 4008 en 1996 à 3856 en 1997, soit une diminution de « produits » de Fr. 5624.–.

Le rapport de vérification, publié dans le Journal SAR 3-98, p. 56, ne donne lieu à aucune remarque ; il n'y a plus de question au sujet des comptes.

Les comptes 1997 ainsi que le rapport de vérification sont acceptés à l'unanimité avec décharge au caissier et au comité.

Pour le budget 98, l'administrateur remarque que le produit des cotisations a été envisagé de manière trop optimiste et qu'il faudra compter avec un déficit d'environ Fr. 10000.–.



Malgré cette situation peu optimiste, le comité propose de ne pas modifier la cotisation 98 (maintien à Fr. 37.-/an). Le budget 1998 est accepté.

La section de Bière a terminé son mandat au sein de la commission de vérification ; la section de La Chaux-de-Fonds accepte ce mandat pour trois ans. Aucune opposition.

8. Règlement de la caisse d'assurance SAR

Le règlement modifié a déjà été accepté lors de l'assemblée des délégués 1997 (et publié dans le Journal RSA 3-98, p. 61).

Toutefois, sans remettre en question le règlement, sa rédaction demande quelques ajustements de détail (exp.: art. 2 dernier alinéa, remplacer le terme « fortune » par « avoir », sur demande de J. Girard). M. Casutt demande d'assurer le miel « récolté » (contrairement à l'art. 4 c). A. Loup nous fait remarquer que cette possibilité n'est pas réalisable, en raison du montant très modique de la prime d'assurance (en marge, on nous informe qu'en cas de sinistre, le miel « récolté » devrait être assuré par l'assurance ménage individuelle).

A. Loup précise encore que l'art. 1 démontre bien que notre assurance ne couvre que des dégâts causés par de tierces personnes et qu'il est inutile d'intervenir auprès de lui pour d'autres causes de dégâts.

L'acceptation de ce règlement est confirmée et le responsable apportera les quelques ajustements de rédaction demandés.

9. Concours des ruchers 1997

F. Bovy rappelle les termes de son rapport (RSA 10-97, p. 342-354):

- concours dans la circonscription du Jura
- bonne homogénéité des exploitations
- bonne préparation et motivation des concurrents
- le jury, très bien reçu, a travaillé dans des conditions propices.

Il remercie ses collègues J.M. Genolet et J.F. Fleury pour leur efficace collaboration et remet la médaille de vermeil (offerte par AGORA) à Guy Chételat, de Montsevelier.

Le concours 1998 se déroulera dans la 10^e circonscription, soit les sections des Alpes, Chamossaire et Pays-d'Enhaut. F. Bovy incite chacun à participer à ce concours aussi sympathique qu'intéressant.

10. Remise du Prix Bertrand

Après examen d'une proposition fort judicieuse, le CC-SAR a décidé d'attribuer le Prix Bertrand 1997 à M. le Dr Charles Maquelin, en reconnaissance de l'ensemble de son travail, très profitable à l'apiculture suisse et romande en particulier.

Averti de cette attribution, M. Maquelin nous a fait part de sa gratitude, de ses remerciements et... de ses excuses de ne pouvoir participer à notre séance d'aujourd'hui.

Il apprécie grandement le soutien de son action, en particulier par le comité SAR, et reporte tout son mérite sur l'efficacité du groupement des moniteurs-éleveurs de la SAR. Le montant de ce prix sera, selon lui, attribué à la création d'une nouvelle lignée de carnioliennes dont le nom contiendra les lettres « PB » pour Prix Bertrand ! M. Charles Maquelin est très chaleureusement applaudi par toute l'assemblée.

11. Renouvellement des mandats au CC-SAR

Le renouvellement des mandats au CC pour une durée de trois ans de MM. Robert Fauchère Jean-Louis Röthlisberger et André Cossy est accepté par acclamation.

12. Vœux des fédérations

Contrôle du miel (numérotation des labels): J.-L. Röthlisberger relève l'important travail réalisé par son prédécesseur Maxime Schaller, mais mentionne qu'à son avis et en



regard de l'application de la nouvelle ordonnance sur les denrées alimentaires, la numérotation des labels ne se justifie plus. Il donne lecture des prescriptions d'étiquetage obligatoires, non obligatoires mais autorisées et interdites. J.-L. Röthlisberger, responsable du dicastère, reprendra ce sujet auprès du comité SAR.

Comptes Apimondia : Intervention de M. Aubry, qui désire savoir quand les comptes seront publiés.

M. J.-P. Cochard répond que la vérification finale de ces comptes n'a pas encore pu avoir lieu, cela pour différentes raisons impératives. Le bouclement est maintenant imminent et le résultat sera communiqué aux instances officielles (FSSA, SAR, VDRB, STA).

13. Divers + la parole aux invités

Fernand Bovy demande aux vétérans présents (60 ans et + d'activité) de bien vouloir se lever et à l'assemblée de les applaudir. F. Bovy transmet à tous ces anciens de vives félicitations pour leur fidélité.

M. Marco Bosia, président de la FSSA, nous apporte les cordiales salutations de Fédération suisse et expose brièvement les sujets « délicats » qui occupent actuellement son comité : miel « BIO », arrivée sur le marché de miels à bas prix provenant de régions propres, miels importés avec résidus, parasite varroa, absence de laboratoire spécialisé capable de traiter le produit miel. M. Bosia souhaite enfin la poursuite de l'excellente collaboration SAR-FSSA.

M. Hanspeter Fischer, président de la VDRB, nous transmet le salut des apiculteurs de Suisse allemande. Il apporte quelques renseignements au sujet de l'édition du livre « Bienenvater » dont la publication est prévue pour fin 1998. Il invite les apiculteurs romands à participer au Congrès de Lucerne en août 1998 et, en particulier, à la soirée du 15 août 1998 où les quatre cultures suisses devraient être présentes.

M. J. D. Charrière, représentant l'Institut de Liebefeld, apporte le salut de la section apicole et nous soumet l'idée d'organiser une « Journée romande de l'apiculture » ayant pour but d'offrir aux praticiens des conférences de qualité sur des thèmes d'actualité choisis par les apiculteurs. M. Charrière pense que cette journée pourrait être patronnée par la SAR qui chargerait une section ou une fédération de l'organisation. A cette occasion, l'Institut de Liebefeld pourrait présenter ses travaux de développement et élargir ainsi ses contacts avec les chercheurs étrangers.

Cette manifestation devrait se dérouler sur un jour, s'autofinancer et débiter dès le printemps 1999.

Les sections et/ou fédérations sont priées de manifester leur intérêt pour un tel projet auprès du comité SAR. A titre de sondage, les délégués présents se prononcent à l'unanimité pour la réalisation d'une journée apicole romande.

M. Lehner, rédacteur de la revue apicole suisse alémanique et secrétaire de la FSSA, soulève principalement deux problèmes actuels dont chaque apiculteur doit s'inquiéter : l'effet du pollen de plantes génétiquement modifiées sur la pureté du miel et la lutte contre le parasite *Varroa*. M. Lehnerr mentionne que chaque apiculteur doit se souvenir que le consommateur ne désire pas du miel « industriel » mais un produit « naturel » !

La parole n'étant plus demandée, le président remercie chaque délégué pour son active participation aux débats et lève l'assemblée à 12 h. 15.

Le secrétaire : A. Cossy

